

Les modalités de participation à l'appel à projets

À qui s'adresse l'appel à projets ?

Tous les maîtres d'ouvrage impliqués dans un « projet de rénovation urbaine d'ensemble » peuvent présenter un dossier à l'appel à projets.

Il s'agit principalement :

- du porteur de projet (direction de la collectivité locale, GIP, SEM etc..).

et avec l'accord du porteur de projet :

- des organismes HLM ou bailleurs sociaux assimilés,
- des promoteurs privés, acteurs de la production d'une offre diversifiée,
- des aménageurs, SEM intervenant dans la réalisation et/ou la requalification des équipements et des infrastructures,
- des associations impliquées dans la définition du projet de rénovation urbaine.

Il est possible que plusieurs démarches sur des thématiques différentes soient déposées par les partenaires d'un même site d'intervention. Dans ce cas, la collectivité locale, porteuse de projet, coordonnera les propositions et devra fournir un dossier unique pour les différents postulants du site.

Les projets éligibles

Sont éligibles tous les projets de rénovation urbaine signés ou présentés devant le comité d'engagement de l'ANRU à la date du lancement de l'appel à projets.

Il est possible de postuler au titre :

- d'une démarche globale de rénovation urbaine durable,
- d'un thème ou plus parmi les quatre thèmes définis par les partenaires des « Rendez-vous de la rénovation urbaine et de l'urbanisme durableS ».

Si un projet porte sur un seul thème, l'équipe devra souligner l'articulation des objectifs poursuivis avec les autres dimensions d'une rénovation urbaine durable.

Le dossier de candidature doit être déposé complet avant la date de clôture de l'appel à projets (15 septembre 2008).

Le calendrier de l'appel à projets

Vous pouvez déposer un dossier de mai jusqu'au 15 septembre 2008.

Le comité d'experts se réunira en décembre 2008 et les délibérations du comité d'experts seront envoyées aux candidats à la fin du mois de décembre.

Le premier « Rendez-vous de la rénovation urbaine et de l'urbanisme durableS » aura lieu en février 2009 lors des JERU.

Contenu des dossiers de candidatures

A La fiche d'inscription ci-jointe

B Le dossier de candidature

1 Présentation du **contexte du projet** en 1 à 2 pages (avec présentation cartographique de la situation du quartier dans la ville et illustrations graphiques et photographiques) : inscription du quartier dans le bassin d'emploi (ZFU...), cadre géographique (relief, réseau hydrographique et maillage paysager...), coupures urbaines et liaisons (entrée de ville, transports en commun, lignes TCSP...), histoire et genèse du projet.

2 **Présentation du projet au regard du développement durable** (10 à 20 pages)

- Note synthétique sur les initiatives d'urbanisme durable dans la commune / agglomération.
- Positionnement de l'initiative par rapport au(x) thème (s) choisi(s) : en quoi la démarche ou l'opération est-elle innovante ? Quels sont les points forts du projet ?
- Note technique détaillée sur les dispositifs, processus, procédures et les matériaux innovants du projet avec les informations suivantes si possible :
 - a description de l'innovation technique (par rapport à une solution standard)
 - b description de l'innovation dans le procédé (par rapport à une solution standard)
 - c bilan des résultats / performances
- Freins/obstacles rencontrés.
- Perspectives et éléments transférables du projet.



3 Plans

- Plan masse de l'existant légendé et orienté.
- Plan masse futur (même échelle et même orientation).

4 Présentation du dispositif de gouvernance

(association des acteurs du projet, bilan de la concertation, expérimentation en matière de participation,...).

5 Moyens et budget mis en œuvre sur les projets « développement durable ».

C Documents complémentaires en fonction du ou des thèmes choisi(s)

En plus des documents généraux à fournir pour toute candidature, le dossier de candidature pourra notamment présenter des **extraits** de documents suivants pour mieux illustrer les démarches :

- agenda 21,
- SCOT ou schémas directeurs,
- cahier des charges d'une AMO Développement durable,
- cahier de recommandations (architectural, urbain et paysager),
- plan d'éclairage public et de mise en lumière,
- avis de l'architecte des bâtiments de France,
- règlement ZPPAUP ou secteur sauvegardé,
- éléments du CUCS sur lequel le projet s'est appuyé,
- programme ZFU et bilan,
- taux de participation des habitants et usagers au débat public (représentation par catégorie socio professionnelle et générationnelle),
- partenariats internationaux en co-développement (notamment pays en développement),
- extrait du PDU : migrations domicile travail, lignes TCSP existantes et projetées, capacités, lignes de bus, axes structurants, pistes cyclables, mail piétons urbains,
- bilan capacité réseau chauffage urbain (capacité dégagée, densification urbaine possible),
- schéma ou plan de gestion de l'eau, espaces naturels et paysagers,
- bilan de l'imperméabilisation des sols (m² avant / après),
- bilan global énergétique et CO²,
- actions de collectes de produits ou déchets recyclables pour alimenter des filières de valorisation /recyclage.

Le dossier devra être envoyé à l'ANRU en 3 exemplaires papier, accompagnés d'un CD ROM contenant la version numérique complète des textes et images.

Pour en savoir plus

Le document d'inscription de l'appel à projets est téléchargeable sur le site de l'ANRU : www.anru.fr

Vos contacts :

ANRU :

Ute Cornec : ucornec@anru.fr 01-53-63-56-87

Pascale Rieu : prieu@anru.fr

Vous pouvez également contacter :

Votre chargé(e) de mission territoriale de l'ANRU

et à La Caisse des Dépôts :

Louis Henry :

louis.henry@caissedesdepots.fr

Audrey Charluet :

audrey.charluet@caissedesdepots.fr

Liste des documents attendus dans le dossier de candidature

- La présente fiche d'inscription, complétée et signée**
- Présentation du contexte du projet en 1 à 2 pages (avec présentation cartographique de la situation du quartier dans la ville et illustrations graphiques et photographiques) :**
inscription du quartier dans le bassin d'emploi (ZFU...), cadre géographique (relief, réseau hydrographique, maillage paysager...), coupures urbaines et liaisons (entrée de ville, transports en commun, lignes TCSP...), histoire et genèse du projet
- Présentation du projet au regard du développement durable (10 à 20 pages)**
 - Note synthétique sur les initiatives d'urbanisme durable et les résultats dans la commune / agglomération
 - Enoncé de l'initiative sur le quartier ANRU / thème(s) choisi(s) :
en quoi la démarche ou l'opération est-elle innovante ? Quels sont les points forts du projet ?
 - Note technique détaillée sur les matériaux, dispositifs, processus, procédures innovantes du projet, avec si possible les informations suivantes :
 - a** description de l'innovation technique (par rapport à une solution standard)
 - b** description de l'innovation dans le procédé (par rapport à une solution standard)
 - c** bilan des résultats / performances
 - Freins/obstacles rencontrés
 - Perspectives et les éléments transférables du projet
- Plans**
 - Plan masse de l'existant légendé et orienté
 - Plan masse futur (même échelle et même orientation)
- Présentation du dispositif de gouvernance (association des acteurs du projet, bilan de la concertation, expérimentation en matière de participation,...)**
- Moyens et budget mis en œuvre sur le projet « développement durable »**
- Les documents complémentaires en fonction du thème choisi**

Le dossier devra être envoyé en 3 exemplaires papier à l'ANRU, accompagnés d'un CD ROM contenant la version numérique complète des textes et images :

ANRU

Direction de la coordination du programme

à l'attention de Madame Pascale Rieu,

69 bis, rue de Vaugirard,

75006 Paris



Fiche d'inscription

La commune

Nom de la (ou des) communes

Nombre d'habitants de l'agglomération

Le candidat

Organisme

Adresse

Nom du correspondant candidat pour l'appel à projets

Tel

Mail

Dans le cas où la candidature est portée par une équipe, préciser le nom du partenaire qui coordonne le projet et assurera la responsabilité de son déroulement, ainsi que la composition de l'équipe :

Le quartier concerné par le projet présenté

Nom du quartier

Nom de l'opération

Le projet

État d'avancement

- En projet
- En cours
- Achevé

Démarche / projet / réalisation présentée au titre de l'appel à projets

Concerne majoritairement le thème (plusieurs combinaisons possibles)

- Thème « mixités et diversité »
- Thème « mobilité urbaine durable »
- Thème « conception et gestion durable »
- Thème « économie des ressources »

Dates et signatures :

Le Porteur de projet

Le Candidat Maître d'ouvrage

